

Nouveaux actes AS

Atelier 2 : L'aspiration endotrachéale, mesure de la saturation en oxygène, changement de masque et lunettes à oxygène

Préambule

Le Décret n°2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les aides- soignants et les auxiliaires de puériculture dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.

«L'infirmier ou l'infirmière peut également confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, le cas échéant en dehors de sa présence, de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant.»

Public

- Aide-soignant,
- Pré-requis : diplôme d'État d'Aide-Soignant

Objectifs

Au terme de la formation et dans une approche globale de la personne, les stagiaires seront aptes :

- A comprendre les indications thérapeutiques d'une aspiration endotrachéale.
- A réaliser, sur prescription médicale des aspirations endotrachéales dans le respect des critères de qualité du soin.
- A anticiper et remédier à certains problèmes et difficultés rencontrés par le patient porteur de ce dispositif
- A réaliser la mesure de la saturation en oxygène dans le respect des bonnes pratiques
- A réaliser le changement de masque et de lunettes à oxygène dans le respect des bonnes pratiques et protocoles en intégrant son nouveau champ de compétences
- A alerter si besoin

- Rappels anatomique et physiologique du système respiratoire
- Rappels sur les principales pathologies de l'appareil respiratoire

- Technique d'assistance respiratoire : la trachéotomie
 - Définition et indications de la trachéotomie
- Les canules de trachéotomie

Contenu

- L'aspiration endotrachéale :
 - Définition et indications,
 - Matériel
 - Incidents (gestion des risques)
 - Technique d'aspiration endotrachéale, installation de la personne
 - Les soins quotidiens liés à la trachéotomie, le changement de canule
 - Les signes d'alerte, transmissions
 - Entretien du matériel, lavage et stérilisation
 - Éducation du patient et de son entourage
- Changement de masque et lunettes à oxygène et tubulure
- Mesure de la saturation en oxygène

Formation continue



Nouveaux actes AS

Atelier 2 : L'aspiration endotrachéale, mesure de la saturation en oxygène, changement de masque et lunettes à oxygène

	 oxygénothérapie définition, indications, matériel, procédure, points de vigilance rôle de l'AS dans la surveillance d'un patient sous oxygène technique de réalisation des actes réalisation des actes en pratique simulée
Modalités pédagogiques	 Apports théoriques Pratique du geste en situation simulée sous contrôle d'un cadre formateur
Intervenants	Formateurs de la filière de formation des aides-soignant(e)s et de la filière des infirmier(e)s
Participants	20 participants maximum - 10 participants minimum (date de réception des demandes)
Lieu	IFPS du CHAM rue du château 45120 Châlette-sur-Loing
Durée pour les 2 ateliers	 Une journée de formation De 08h30 à 17h00 (Pause déjeuner de 12h00 à 13h00)
Coût	300 € / participant pour 2 ateliers sur la même journée
Inscription	 Date limite de dépôt des demandes (service formation continue) Pour les apprenants en situation de handicap, merci de contacter les référentes handicap : referent.handicap.ifsi.ifas@ch-montargis.fr
Evaluation	 Évaluation clinique lors des ateliers Évaluation de la satisfaction à la fin de la session
Attestation	Remise d'une attestation à la fin de la formation
Prochaines dates de formation	

Actualisé le 23/02/24